



*Régie intermunicipale  
du service de sécurité incendie  
des municipalités de  
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,  
Saint-Jules et Saint-Séverin.*

REGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-  
JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

PROCÈS-VERBAL

Assemblée des administrateurs

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 novembre 2017 à 19h30 à la caserne incendie, 100 avenue commerciale Tring-Jonction, province de Québec.

*Sont présents :*

Président	M.	Mario Groleau
Membres votants :	MM.	Martin Nadeau Jean-Paul Cloutier Gino Vachon
Membres non-votants :	MM.	Joël Giguère Lucie Gilbert Patricia Labbé
	MM.	Marc-André Paré Israël Dodier
Membres absents :	MM.	Ghislaine Doyon

## 1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30. M. Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2017

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel.

Il est proposé par Mme. Ghislaine Doyon que le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2017 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 4. Comptes à payer

Aucun compte à payer

## 5. Correspondance

Aucune correspondance

## 6. Nominations

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier de nommer M. Mario Groleau à titre de président de la Régie pour les années 2017 à 2021 et de le désigner comme signataire autorisé pour la Régie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par M. Mario Groleau de nommer M. Jean-Paul Cloutier à titre de vice-président de la Régie pour les années 2017 à 2021 et de le désigner comme signataire autorisé pour la Régie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier de nommer M. Martin Nadeau à titre de secrétaire-trésorier de la Régie pour les années 2017 à 2021 et de le désigner comme signataire autorisé pour la Régie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Calendrier des réunions 2018**

M. Marc-André Paré fait la présentation du calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année 2018.

Il est proposé par M. Martin Nadeau que le calendrier des réunions pour l'année 2018 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Interventions**

M. Marc-André Paré présente les différentes interventions du mois de septembre et octobre 2017. Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de septembre et octobre 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **9. Soumission pour audit comptable 2017 et 2018**

M. Marc-André Paré présente une proposition de service pour les audits comptables des années 2017 et 2018 de la Régie. Les audits seraient réalisés par Groupe RDL et le coût est de 2 000\$ pour 2017 et de 4 690\$ pour 2018.

Il est proposé par M. Mario Groleau de retenir la proposition de service de Groupe RDL pour les audits comptables des années 2017 et 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **10. Déneigement 2017-2018**

M. Marc-André Paré présente le résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la caserne et du garage en location pour la période hivernale 2017-2018. Deux propositions ont été reçues soit :

	Caserne	Garage en location
• Déneigement Cindy Lessard :	700\$ avant taxes	700\$ avant taxes
• Ferme JS Nadeau :	400\$ avant taxes	495\$ avant taxes

Il est proposé par M. Mario Groleau de retenir la plus basse soumission soit celle de Ferme JS Nadeau RDL pour le déneigement 2017-2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 11. Avis de motion règlement d'emprunt pour unité d'urgence et APPRIA

**CONFORMÉMENT** à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je, soussigné, Marc-André Paré, directeur général et secrétaire-trésorier, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil d'administration, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour pourvoir au financement d'un nouveau véhicule incendie soit une unité d'urgence et de nouveaux appareils respiratoires.

**CONFORMÉMENT** à l'article 356 de la Loi, le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours juridiques (ouvrables) précédant la tenue de la séance du conseil d'administration lors de laquelle il sera adopté.

**CONFORMÉMENT** à l'article 356 de la Loi, des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance du conseil d'administration lors de laquelle il sera adopté.

Donné à la séance du 21 novembre 2017.

#### 12. Projet de règlement d'emprunt pour unité d'urgence et APPRIA

M. Marc-André Paré fait la lecture du projet de règlement d'emprunt pour une nouvelle unité d'urgence et des APPRIA pour un coût total de 300 000\$.

Il est proposé par M. Martin Nadeau d'adopter le projet de règlement portant le numéro 2017-11 décrétant l'acquisition d'un véhicule incendie et d'appareils respiratoires et un emprunt de 300 000 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 13. Entente TPI avec ville de Beauceville

M. Marc-André Paré fait la lecture de l'entente du TPI avec la ville de Beauceville.

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier d'adopter l'entente pour le TPI avec la ville de Beauceville pour les années 2018, 2019 et 2020 et d'autoriser le président et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente avec la ville de Beauceville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **14. Entente air respirable ville de Beauceville**

M. Marc-André Paré fait la lecture de l'entente pour les recharges des cylindres d'air respirable avec la ville de Beauceville.

Il est proposé par M. Mario Groleau d'adopter l'entente pour les recharges des cylindres d'air respirable avec la ville de Beauceville et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente avec la ville de Beauceville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **15. Location garage de M. Rolland Giguère**

M. Marc-André Paré fait part de la volonté de M. Rolland Giguère d'augmenter le loyer pour le garage de 360\$ par mois à 600\$ par mois.

Considérant que les autres options possibles se sont avérées négatives, il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier d'accepter le coût de 600\$ par mois pour la location du garage et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de location.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **16. Engagement au schéma de couverture de risque**

Considérant la création de la Régie intermunicipale pour le service de sécurité incendie.

Considérant que la municipalité de Tring-Jonction s'est engagée à appliquer et respecter le schéma de couverture de risque.

Considérant que c'est maintenant la Régie intermunicipale qui a la responsabilité et les obligations reliées au schéma de couverture de risque.

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier que le conseil d'administration de la Régie s'engage à poursuivre la mise en application des actions concernant les municipalités de Tring-Jonction, Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin du plan de mise en œuvre (PMO) en conformité avec le schéma de couverture de risque incendie adopté à la MRC Robert-Cliche en 2016.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **17. Vente unité d'urgence**

Considérant l'achat d'une nouvelle unité d'urgence et que suite à la livraison du véhicule incendie, l'unité d'urgence actuelle ne sera plus nécessaire à la Régie.

Il est proposé par M. Mario Groleau de procéder à la mise en vente de l'unité d'urgence en janvier 2018 et d'autoriser le président et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à la vente et au transfert du véhicule.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **18. Vente pompe portative**

M. Marc-André Paré informe les administrateurs qu'une pompe portative n'est plus conforme pour le service incendie, que nous en avons plus de besoin et que nous avons un acheteur potentiel.

Il est proposé par M. Gino Vachon de procéder à la mise en vente de la pompe portative avec une mise de départ de 2 000\$ et d'imputer ce revenu au budget d'opération 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **19. Budget 2018**

M. Marc-André Paré présente le budget pour l'année 2018. Le budget équilibré fait état de revenus de 142 550 \$ et de dépenses pour 142 550 \$.

Il est proposé par M. Gino Vachon d'adopter le budget pour l'année 2018 tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **20. Départ d'un pompier et embauche d'un nouveau pompier**

M. Marc-André Paré informe les administrateurs du départ de Raphaël Doyon.

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier d'accepter le départ de Raphaël Doyon.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

M. Marc-André Paré informe les administrateurs qu'un pompier de service d'East Broughton réside maintenant sur notre territoire, qu'il a sa formation de pompier 1 et qu'il est intéressé à faire partie de notre brigade incendie.

Il est proposé par M. Martin Nadeau d'accepter l'embauche d'Étienne Lessard à titre de pompier volontaire et de lui octroyer les conditions prévues à la politique sur les conditions de travail des pompiers de la Régie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 21. Tests bornes-fontaines 2018

M. Mario Groleau informe les administrateurs que les municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric et Saint-Jules devront procéder aux tests hydrauliques de leurs bornes-fontaines en 2018, car ces tests doivent être réalisés aux 5 ans et les derniers tests ont été réalisés en 2013.

## 22. Divers

- **Social des Fêtes :**

M. Marc-André Paré informe les administrateurs que le souper des Fêtes de la Régie aura lieu le 8 décembre à 18h à la salle culturelle de Tring-Jonction.

## 23. Période de questions

- Aucune question

## 24. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 janvier 2018 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

## 25. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h50 par M. Jean-Paul Cloutier que la séance soit levée.

---

Mario Groleau  
Président

---

Marc-André Paré  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier